

Conseil de Quartier le compte-rendu

Village

Réunion du lundi 28 mai 2018 (Maison de quartier pôle zodiac)



Sylvie PIRIOT
coprésidente habitante

Liliane WEIBLEN
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échange avec le représentant de la police municipale

- **Grande Rue** : un conseiller de quartier évoque le radar pédagogique près de la boulangerie Lambert qui est réglé à 20km/h dans une zone 30. Le policier rappelle que le service voirie est compétent pour la pose de ces radars. Il indique que régler le radar à 20 km/h permet d'inciter les voitures à ralentir encore plus.
- **Anatole France** : un conseiller de quartier évoque le cédez-le-passage sur l'avenue Jean Jaurès qui serait accidentogène. Le policier indique que cette question sera transmise au service voirie.
- **Résidence le Village** : un riverain évoque des nuisances sonores à proximité des barbecues et des piscines. Le policier répond que les riverains doivent appeler la police municipale au 0478200095 pour signaler ces faits.
- **Rue Jacques Reynaud** : un habitant évoque des voitures et des fourgonnettes garées sur le trottoir. Il demande s'il est possible de savoir si les personnes paient leurs amendes. Le policier indique que les contrevenants sont systématiquement verbalisés mais qu'il n'est pas possible d'affirmer que les contraventions sont bien payées. Les équipages de police feront preuve de vigilance sur ce secteur. Le policier indique qu'il se rapprochera du service voirie pour étudier la possibilité d'un aménagement.

• **Grande Rue** : une habitante demande ce qui peut être mis en œuvre lorsque des propriétaires de chien laissent aboyer leur animal toute la journée à l'extérieur de la maison, ce qui ennuie tout le voisinage. La police municipale prendra contact avec le propriétaire pour le sensibiliser à cette question.

• **Boulevard François Raymond, place Bruno Polga et Grande Rue** : des personnes traversent ce secteur à vive allure en scooter et prennent la grande rue en sens interdit et sans casque. L'agent invite les habitants à appeler la police municipale lorsqu'ils constatent ces faits. Les équipages ne sont pas en mesure de poursuivre les deux roues car cela pourrait causer des accidents mais pourraient les interpellés à l'arrêt s'ils ont des éléments suffisants comme la plaque d'immatriculation. La vidéosurveillance peut être également mise à contribution pour l'identification des véhicules.

• **Angle rue du Lortaret et rue Joseph Marie Jacquard** : un conseiller de quartier évoque la vitesse excessive des véhicules qui rend le croisement dangereux. Le policier propose de mettre en place des contrôles ponctuels.

• **Abords église du Village** : les conseillers de quartier évoquent le terre-plein central qui serait dangereux et pas suffisamment clair, ils demandent s'il est possible d'installer un panneau indiquant les girations. Le policier municipal transmettra au service voirie.

• **40 Grande Rue** : un riverain demande des passages de police pour prévenir le stationnement anarchique.

• **Rue de la déserte** : une habitante évoque des voitures arrivant de Beauséjour à très vive allure. Les piétons qui traversent se sentent en insécurité. Le policier fera passer une consigne aux équipages.

➤ Information sur la démolition de l'imprimerie Rançon et l'extension du groupe scolaire Jaurès

Une réunion a été organisée le lundi 30 avril dernier avec les riverains de l'imprimerie. Le bâtiment fera l'objet de travaux de démolition entre le 9 juillet et fin septembre. La Ville rappelle que ces travaux auront lieu du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 et pas le week-end. Ce chantier permettra ensuite d'engager une opération d'extension du groupe scolaire

Jean Jaurès qui s'achèvera au deuxième semestre 2022.

Les riverains s'étonnent que la cour de l'imprimerie soit ouverte très fréquemment notamment lors de manifestations sportives et les jours de marché. La Ville a fait remonter cette problématique et il apparaît que ce terrain est utilisé comme espace de stationnement pour les forains du secteur alimentaire du marché et doit être refermé après cette utilisation par les services de la ville. Or, si les riverains constatent que le portail reste ouvert, il est recommandé d'appeler la police municipale au 0478200095.

➤ Actualités du groupe de travail signalétique et circuit historique dans le quartier

Le groupe multimédia du centre social la Carnière a proposé aux conseillers de quartier et à la San-Priode de travailler ensemble sur un circuit historique qui pourrait être mis en place au Village. Des panneaux d'information en français et en anglais seront apposés sur une quinzaine de sites comme la place de l'ancienne mairie, le château ou bien la place Emile Zola avec une explication sur le lieu et un QR code permettant à ceux qui le souhaitent de recueillir plus d'informations. Une balade urbaine sera organisée après la pose de ces panneaux. La Ville a donné un avis favorable à cette initiative permettant de valoriser le patrimoine du Village et de le faire découvrir notamment aux nouveaux habitants.

➤ Actualités du groupe de travail sentier Ménival/Village

Les conseils de quartier Village et Ménival/La Cordière souhaitent organiser une manifestation un an après l'inauguration du sentier piéton en associant aussi les conseillers des Marendiers. Ce temps convivial pourrait avoir lieu pendant la semaine de la mobilité, du 17 au 21 septembre. Plusieurs animations pourraient être proposées comme un concours des vélos customisés, une kermesse avec notamment course en sac et chamboule tout et des moments musicaux. Les conseillers de quartier souhaiteraient qu'un passe-tête soit installé dans la sente pour que les personnes puissent

prendre des photographies dans ce décor. Le thème de l'allée des comtes pourrait être repris. Les nuisances nocturnes dont se plaignent certains riverains seront également évoquées. Il est rappelé que ce groupe est ouvert à tous les habitants qui souhaitent s'impliquer dans ce projet de veille sur ce nouveau sentier. Les conseillers souhaitent aussi associer à leur démarche les centres sociaux du secteur à savoir Louis Braille et la Carnière et la Maison du Vélo.

➤ Groupe de travail Mode doux : appel à volontaires pour recenser les pistes cyclables et étude d'autres propositions

Une réunion du groupe de travail mode doux aura lieu prochainement. Son objectif sera de faire un point sur le travail de recensement de l'état des pistes cyclables de la commune qui pourrait être fait conjointement par les habitants impliqués dans la démarche et le service voirie de la Ville. Un conseiller de quartier évoque le baromètre des villes cyclables réalisé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) dont les résultats ont été annoncés récemment. 316 communes ont été classées selon leur niveau de cyclabilité. Le conseiller se demande pourquoi Saint-Priest ne figure pas dans ce classement. La Ville rappelle que pour que les résultats d'une commune soient pris en compte, il fallait au minimum 50 répondants et que cette initiative de la FUB a été relayée uniquement via les réseaux associatifs, citoyens et militants. Lorsque la maison du vélo sera opérationnelle ce type de démarche pourrait tout à fait être relayé aux adhérents.

➤ Groupe de travail pour la réalisation d'une fresque sur le mur aux abords de l'école primaire du Village

Une céramiste, Madame Emilie Roux qui a pris connaissance du projet des conseillers de quartier de faire réaliser une fresque sur le mur de l'école Jean Macé a souhaité venir présenter son travail. Cette artiste a déjà réalisé des fresques en céramique dans plusieurs lieux à Saint-Priest comme les groupes scolaires des Marendiers et Jules Ferry et l'entrée de l'immeuble Renaissance. Cette proposition sera étudiée par les conseillers de quartier et la Ville en concertation avec la direction et les enseignants de l'école.

➤ Groupe de travail environnement, ramassage des ordures ménagères

Un groupe de travail s'est mis en place pour évoquer toutes les questions liées à l'environnement et au cadre de vie. La première réunion a eu lieu le 9 février en présence de Sophie Vergnon, adjointe au maire. Les conseillers de quartier souhaitent aujourd'hui faire remonter des questions sur la fréquence de la collecte des ordures ménagères. La Ville rappelle que des rencontres avec les représentants des subdivisions de la Métropole ont lieu régulièrement et que ces points pourraient y être évoqués.

➤ Retour sur la réunion sur site rue du Dauphiné et perspectives

Les coprésidentes du conseil de quartier se sont rendues sur place et ont noté un certain nombre de problématiques comme l'état de la voirie et des pistes cyclables qui serait à améliorer. Elles ont noté aussi des difficultés de stationnement rue d'Alsace et des dépôts sauvages et de nombreux déchets vers le secteur du petit Parilly. Elles rappellent que Monsieur le Maire avait annoncé en assemblée de quartier que la Métropole ne réaliserait probablement pas de travaux avant la fin de l'urbanisation de ce secteur.

➤ Retour sur le nettoyage de printemps

Les conseillers de quartier tiennent à remercier le pôle Zodiac et particulièrement l'association des Dames de Cœur pour la qualité de leur accueil au départ de la manifestation. La Ville indique que la participation a atteint des records avec plus de 600 inscrits qui ont ramassé 3,64 tonnes de déchets. Les conseillers de quartier formulent des propositions d'amélioration pour l'année prochaine comme l'augmentation du matériel pour le ramassage et la mise à disposition d'un véhicule qui permettrait d'emmener les personnes qui souhaitent collecter les déchets dans des zones plus éloignées comme le secteur de Auchan. Les conseillers de quartier insistent sur l'importance de la sensibilisation au respect de l'environnement qui est véhiculée lors de cette manifestation. Des jeunes en service civique en lien avec « Unis-cité » ont d'ailleurs participé à une opération de nettoyage dans le secteur du Village quelques jours après la manifestation.

➤ Information mairie

• **Festival Music en ciel** : ce festival musical

gratuit se déroulera du 29 juin au 1^{er} juillet sur la place Ferdinand Buisson et dans le parc du Château et accueillera de nombreux artistes comme Sinclair, Clara Luciani et General Elektriks.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

> **Place Bruno Polga** : un conseiller de quartier évoque le déplacement de jardinières qui ont été installés entre deux bancs afin de libérer un espace pour créer un lieu de stationnement de trottinettes. Or, des personnes en fauteuil roulant appréciaient de pouvoir passer un moment à cet endroit et ne savent plus où se positionner aujourd'hui. Cette doléance a aussi été transmise à la commission accessibilité de la Ville.

Un conseiller de quartier évoque les conditions d'accueil du public qui souhaite prendre connaissance des documents et contribuer dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat. La Ville lui répond que cet accueil a été étudié pour que les personnes disposent de tous les documents nécessaires et d'un poste informatique. Un conseiller de quartier indique avoir contribué à titre personnel et au titre du conseil de développement.

Un conseiller de quartier indique avoir eu besoin de se rendre à cyberbase afin de prendre rendez-vous en ligne pour une carte d'identité et avoir eu des difficultés à y accéder avec son épouse en situation de handicap comme l'ascenseur s'arrête au deuxième étage.

> **Rue de l'Agriculture** : les conseillers de quartier évoquent la dangerosité de cette rue et en particulier du cheminement des piétons qui n'est pas sécurisé.

Les conseillers de quartier demandent où en est l'étude de circulation qui devait être menée par la Métropole dans le secteur des rues de l'agriculture, Danton, Déserte notamment. La Ville indique ne pas avoir d'informations pour le moment sur son avancement.

> **Rue du Dauphiné** : un conseiller de quartier indique qu'un mat a été installé à proximité de la caserne des pompiers et demande quelle est son utilité.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Village » c'est...

23 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

COEFFE V., CUSIN-MASSET P., DESCAMPS P., DOGER C., DORBEC J.-L., DUBOS J., DUBRUC M., DURAND-VALENTIN S., FAURE M.-A., FERNANDES F., GARCIA C., GERY M.-L., LAUGA V., MESBAHI N., PARENTHOEN M., PENA N., PILLON J.-J., PIriot S., RICHARD J., SAVARIN P., THEVENIOT M., VERGNOLLE M., VESCOVI A.-M.

